

# RÈGLEMENT DU CHALLENGE

Comment être classé au Challenge Course Nature du Pays d'Apt en Luberon 2017 ?

Pour être classé, il faut s'engager (physiquement ou pécuniairement) obligatoirement sur les 5 épreuves.

## ***ARTICLE 1 : Épreuves Course Nature du Pays d'Apt en Luberon***

Les épreuves inscrites au Challenge sont des Trails ou courses à pied nature situées dans le parc Régional Naturel du Luberon. La méthode de classement sera identique pour toutes les épreuves, et ce, quelle que soit la distance choisie. Classement à suivre sur [www.nikrome.com](http://www.nikrome.com)

## ***ARTICLE 2 : Récompenses***

Un classement par cumul de temps sera établi à partir de celui de chaque épreuve et mis à jour après chaque manifestation.

Pour faire partie du Challenge, il y a obligation d'avoir réglé son inscription sur chaque course.

Le classement final du challenge prendra en compte les 4 meilleures performances réalisées par chaque participant sur l'ensemble des 5 épreuves.

En partant du classement scratch masculin et féminin (toutes catégories d'âge confondues, un classement hommes et un classement femmes).

Seront récompensés par des lots qualitatifs, la première femme et le premier homme scratch. Tous les finishers seront également classés et un lot sera attribué, par tirage au sort, pour une femme et un homme.

Les participants doivent faire preuve d'un esprit sportif, de solidarité et de respect vis à vis des organisateurs, des bénévoles ainsi que de l'environnement; tout manquement à ces recommandations pourra faire l'objet d'une disqualification.

Les inscrits non arrivants sortiront automatiquement du challenge.

## ***ARTICLE 3 : Accueil - Prestations***

Les organisations du Challenge Course Nature du Pays d'Apt en Luberon s'engagent à porter une attention particulière à l'accueil des participants : convivialité, ravitaillements, animations...